

NEF

Les débuts dans la vie active des jeunes issus de l'immigration après des études supérieures

Alain Frickey, Jake Murdoch, Jean-Luc Primon

**NOTES
EMPLOI
FORMATION**

9

février 2004

Enquête « Génération 98 »

Céreq

Déjà parus

■ ***De l'enseignement supérieur à l'emploi : les trois premières années de vie active de la Génération 98***

Jean-François Giret, Stéphanie Moullet, Gwenaëlle Thomas
NEF 1, juin 2003

■ ***Codifier la nomenclature PCS à quatre chiffres : une ambition raisonnable ? Analyse d'un flou statistique sur la relation formation-emploi***

Françoise Cédo, Alberto Lopez
NEF 2, juillet 2003

■ ***Les entreprises et la validation des acquis professionnels***

Josiane Paddeu, Alain Savoyant
NEF 3, octobre 2003

■ ***La structuration de l'offre de formation continue***

Josiane Vero, Patrick Rousset
NEF 4, novembre 2004

■ ***L'emploi-jeune dans les parcours d'insertion***

Benoît Cart, Elise Verley
NEF 5, janvier 2004

■ ***Des bancs de l'école aux postes de travail... Chronique d'une ségrégation annoncée***

Thomas Couppié, Dominique Epiphane
NEF 6, janvier 2004

■ ***Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle ?***

Jean-François Giret, Catherine Béduwé
NEF 7, janvier 2004

■ ***Les modes de stabilisation en emploi en début de vie active***

Alberto Lopez
NEF 8, janvier 2004

La collection Notes Emploi Formation regroupe des textes qui présentent des résultats d'études réalisées dans le cadre des activités du Céreq et de son réseau. Elle propose des analyses récentes sur les diverses dimensions de la relation entre formation et emploi. Ces notes, éventuellement amendées et enrichies, pourront être ultérieurement publiées sur d'autres supports.

Synthèse

Les auteurs décrivent ici les débuts dans la vie active des jeunes issus de l'immigration d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie) et d'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal) qui quittent la formation initiale après une expérience des études supérieures. À l'aide des données de l'enquête « Génération 98 » du Céreq, l'entrée dans la vie professionnelle de ces deux catégories d'anciens étudiants est comparée au devenir professionnel des jeunes d'origine française.

Ce travail débute avec une présentation de la classification des origines nationales telle qu'elle est appliquée dans l'étude. Il est suivi d'un exposé des caractéristiques sociodémographiques et scolaro-universitaires des catégories de jeunes ainsi définies. Il y est montré que la probabilité de quitter le système éducatif après des études supérieures est très inégale selon l'origine. À l'issue des formations supérieures, les sorties sans diplôme et au niveau du premier cycle sont relativement plus fréquentes parmi les jeunes dont les parents proviennent du Maghreb (46 %) que parmi les autres jeunes, qu'ils soient originaires d'Europe du Sud (29 %) ou de France (23 %). On y apprend également que, quel que soit le degré auquel ils terminent leur formation supérieure, les jeunes originaires du Maghreb ont, plus souvent que les autres, obtenu leur baccalauréat avec retard et suivi une scolarité secondaire dans la voie technologique. À l'issue des études supérieures, ces jeunes proviennent principalement des secteurs Lettres et Sciences Humaines ou Droit et Économie des universités et plus rarement des formations extérieures aux UFR. Le repérage des origines sociales montre que les enfants de l'immigration d'Europe du Sud ou du Maghreb sont, en très grand nombre, des enfants d'ouvriers et d'employés. De plus, les pères des jeunes originaires d'Afrique du Nord sont plus souvent sans emploi et les mères majoritairement inactives professionnellement.

L'étude se focalise ensuite sur la période d'accès au premier emploi, la description de cet emploi et de celui occupé à la date de l'enquête. Les résultats indiquent que les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes issus de l'immigration maghrébine sont plus difficiles et défavorables que celles des jeunes originaires d'Europe du Sud ou de France. Dès la fin des études supérieures, l'inégalité se manifeste par un temps sensiblement plus long pour accéder à l'emploi et par des durées plus courtes dans l'activité professionnelle. Au cours de la période observée (33 mois), le taux de chômage est toujours plus élevé pour les jeunes dont les parents sont nés au Maghreb, même s'ils quittent le système éducatif après une formation de niveau licence/maîtrise ou de troisième cycle. Pour une moitié des enfants de l'immigration d'Afrique du Nord, l'accès au premier emploi s'est fait à la faveur des mesures d'aide ou en ayant recours à l'intérim. À la date de l'enquête (2001), 17 % des enfants de l'immigration maghrébine sont toujours embauchés grâce aux contrats aidés, principalement des emplois-jeunes. Le fait que 13 % des bac+5 de cette origine bénéficient en 2001 d'un contrat aidé alors que les autres jeunes n'y ont pour ainsi dire pas recours est un indice supplémentaire des difficultés spécifiques qu'ils rencontrent à l'entrée de la vie active. Dans les trois catégories de jeunes étudiées, ce sont les jeunes femmes et, en particulier, les jeunes femmes d'origine maghrébine qui cumulent les temps de chômage les plus longs, travaillent plus souvent à temps partiel (sans le vouloir) et que l'on retrouve en nombre sur des contrats aidés.

Afin de contrôler la structure des populations étudiées, cette étude se termine par une analyse en régression multiple des facteurs qui peuvent agir sur l'insertion professionnelle. Ainsi, on peut voir que, lorsque l'origine nationale agit, l'effet statistique traduit des inégalités entre les jeunes femmes originaires du Maghreb et les autres. Dans la population féminine, les écarts sont à l'évidence particulièrement forts, eu égard à l'expérience du chômage, à sa durée ou encore à la précarité des emplois.

Sommaire

Introduction	5
1. Les caractéristiques sociales et scolaires des sortants des formations supérieures selon l'origine nationale	6
1.1. Définition des origines	6
1.2. Origine nationale des sortants du système éducatif en 1998	8
1.3. Origine nationale et niveaux de sortie	9
1.4. Les sortants des études supérieures	10
1.5. Le milieu social des sortants du supérieur	12
2. L'insertion des étudiants issus de l'immigration	16
2.1. Des conditions d'insertion plus problématiques pour les jeunes d'origine maghrébine	16
2.2. Les conditions de l'emploi trois ans après la sortie des études	25
2.3. Les facteurs de l'insertion : l'origine et le genre	29
Conclusion	32
Références bibliographiques	33

Introduction

Les analyses qui suivent s'appuient sur les données de l'enquête « Génération 98 » du Céreq et visent à étudier la transition des études supérieures à la vie professionnelle en tenant compte non seulement du niveau d'éducation des jeunes mais également de leur ascendance nationale. L'objectif est de savoir si, après une formation supérieure, les jeunes d'origine étrangère par leurs parents, que l'on peut considérer comme étant des enfants de migrants, connaissent des conditions d'insertion professionnelle semblables à ceux originaires de France.

Dans les années 1990, le développement de l'enseignement supérieur en France correspond à une augmentation du nombre d'étudiants et à un accès aux formations supérieures de plus en plus fréquent des jeunes nés de parents migrants. Comme le montre cette étude, en 1998 on peut évaluer à 370 000 l'ensemble des sorties de l'enseignement supérieur. Selon nos estimations, 17 500 de ces sortants seraient originaires par leurs parents d'un des trois pays du Maghreb et 16 500 d'Europe du Sud. Il s'agit certes de minorités numériques à l'intérieur de la population étudiante, mais ces jeunes issus de l'immigration qui font des études supérieures représentent respectivement 34 % et 42 % de ceux qui ont les mêmes origines (Maghreb, Europe du Sud) et qui quittent le système éducatif la même année, tous niveaux confondus. De plus, les jeunes issus de l'immigration sont d'une origine sociale nettement plus populaire que les jeunes originaires de France par leurs parents et, en poursuivant leurs études, ils contribuent à démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur. Il est donc d'autant plus intéressant de savoir si le passage par les formations supérieures suffit à éliminer le poids des origines à l'âge de l'entrée dans la vie professionnelle alors qu'il est aujourd'hui reconnu publiquement qu'il existe de nombreuses discriminations d'origine raciste à l'embauche et sur le marché du travail. On le verra à la lecture des résultats, cette étude confirme que, pour un niveau de formation donné, l'insertion professionnelle est inégale selon l'origine des jeunes et que ce sont les enfants de l'immigration maghrébine qui sont les plus défavorisés.

La première partie du document est consacrée, d'une part à la présentation de la classification des origines nationales qui a servi pour les analyses, et, d'autre part, à l'exposé des principales caractéristiques sociodémographiques et scolaro-universitaires des trois catégories de jeunes retenues pour l'étude. La deuxième partie est dédiée à l'analyse de la période qui s'intercale entre la fin de la formation initiale et le premier emploi, à la description du premier emploi occupé et de celui à la date de l'enquête. Cette étude se termine par un compte rendu des résultats de plusieurs analyses de régression multiple qui font apparaître, à l'intérieur de la population féminine, un effet des différences d'origine sur l'insertion professionnelle en défaveur des jeunes femmes originaires du Maghreb.

1 | Les caractéristiques sociales et scolaires des sortants des formations supérieures selon l'origine nationale

1.1. Définition des origines

À l'initiative du Haut Conseil à l'Intégration, en 1990 une innovation importante est introduite dans les catégories de la statistique publique avec l'adoption à titre officiel d'une définition de l'immigration à visée statistique que voici : « *L'immigré est une personne née étrangère dans un pays étranger, mais qui vit en France qu'elle ait ou non acquis la nationalité Française* ».

Dans l'esprit des responsables des principaux instituts statistiques, à l'aide de cette définition, il s'agissait de dissocier la notion d'« étranger » de celle d'« immigré » que le débat public et l'opinion tendaient à associer et, par cette distinction, d'être en mesure de dénombrer officiellement la population immigrée en vue d'apporter une contribution décisive à la dispute sur les chiffres comme à l'analyse de « l'intégration » des migrants dans la société d'accueil¹. À la différence de la notion d'« étranger », qui est ancienne et dont la définition statistique se réfère à l'état civil des personnes et fait donc appel au critère juridique de la nationalité², la notion d'« immigré » renvoie à la mobilité géographique (« *qui est venu de l'étranger* » Dictionnaire Petit Robert, 1990).

Cette définition statistique de l'immigré inclut trois éléments : le pays de naissance, la nationalité de naissance, le lieu de résidence. Il s'ensuit que tous les étrangers ne sont pas des immigrés (on peut être étranger né en France), que tous les immigrés ne sont pas de nationalité étrangère (puisqu'on peut acquérir la nationalité française) et qu'on peut être né à l'étranger sans être immigré si la nationalité de naissance est française. Parce qu'elle caractérise précisément « *la population des générations successives qui ont effectué une migration géographique* » (Claude & Borrel 2002), cette notion aurait, pour l'étude des populations migrantes, l'avantage d'être plus stable dans le temps qu'une définition basée exclusivement sur la nationalité, identité qui peut changer par acquisition d'une nouvelle nationalité. Bien que nullement de nature juridique, on peut craindre cependant que l'officialisation d'une catégorie statistique définissant l'immigré contribue à « *entériner une stratification fondée sur les origines* » (Spire & Merllié 1999).

La controverse qui, dans la seconde moitié des années 1990, a fait suite d'une part, à l'usage de « statistiques ethniques » (construites principalement à partir de la langue maternelle ou du pays de naissance des parents) dans l'exploitation de l'enquête « Mobilité géographique et insertion sociale » (MGIS) de l'INED (menée avec le concours de l'INSEE) et d'autre part, à la préparation du Recensement Général de la Population de 1999 – opération administrative et civique qui sert notamment à fixer la population légale des communes – à l'occasion duquel il a pu être question d'introduire des questions sur l'ascendance nationale des personnes, a fait redouter l'institution d'une classification statisti-

¹ Comme le disait très justement Sayad (1996) à propos de la recherche en sciences sociales sur l'immigration : « *La problématique de l'immigration est une problématique imposée, soit directement par l'espèce de commandes que lancent les pouvoirs, soit indirectement par le mode d'interrogation profondément intériorisé par tout le monde (les scientifiques compris) et que partagent aussi les pouvoirs publics ; problématique imposée parce que problématique qui s'impose d'elle-même* ».

² La définition de la nationalité peut être très différente selon les États et rendre périlleuses les comparaisons internationales (Le Bras 1996).

L'ENQUÊTE « GÉNÉRATION 98 » ET L'ORIGINE ÉTRANGÈRE

La connaissance du destin professionnel des jeunes issus de l'immigration et notamment des enfants des migrants d'Afrique du Nord est fondée dans ce texte sur des données de l'enquête « Génération 98 » du Céreq. Réalisée en 2001 auprès d'un échantillon de 54 000 jeunes sortis de système éducatif en 1998, soit trois ans après la fin des études initiales, l'enquête « Génération 98 » est une enquête longitudinale, transversale à tous les niveaux de formation et panéalisée. Désormais « centrales » et « pivots » de l'Observatoire des Entrées dans la Vie Active, les enquêtes « Génération » ont vocation à produire des données standard d'insertion et à contribuer à la compréhension des processus d'insertion des jeunes.

Grâce à la présence dans le formulaire d'enquête de questions permettant de définir l'ascendance nationale des personnes, ce dispositif permet la saisie de l'insertion professionnelle des jeunes d'origine étrangère. Pour repérer la provenance des jeunes, nous nous sommes basés sur le pays de naissance des parents. Dans l'exploitation, nous avons considéré comme étant d'une « origine étrangère », les jeunes dont au moins l'un des deux parents était né dans un pays étranger sans être « Français de naissance ». La filiation parentale reste donc indifférenciée et les « français d'origine » se composent des jeunes dont les deux parents sont nés en France ou déclarés « Français de naissance » lorsqu'ils sont nés à l'étranger.

Rappelons que la statistique des origines et des lieux de naissance dans l'enquête « Génération 98 » dépend non seulement des renseignements fournis par l'enquête mais aussi des modalités de construction de l'échantillon. En effet, dans la base de sondage, les étudiants de nationalité étrangère des Universités ont été exclus du champ de l'enquête alors que tel n'est pas le cas des élèves des Lycées, quel que soit leur degré scolaire (CAP, baccalauréat, BTS, etc.).

Le classement du lieu de naissance à l'étranger des parents s'est fait à partir de grandes aires géographiques : Afrique subsaharienne, Asie, Europe de l'Est, Europe de l'Ouest et Amérique du Nord, Europe du Sud, Maghreb, Turquie et Proche-Orient. En raison des effectifs, hormis la France, seuls deux groupes de pays font l'objet d'une comparaison dans les traitements : Europe du Sud et Maghreb. Lorsque les parents sont nés dans des pays étrangers distincts, nous avons donné la priorité au lieu de naissance qui se trouvait dans les pays du Maghreb ou d'Europe du Sud.

que des origines avec, comme effet probable, un durcissement, une consolidation, voire une réification des catégories et des identifications ethniques dans la société française.

En même temps, en s'intéressant à l'intégration (voire à l'assimilation) des populations immigrées et de leur descendance et en interrogeant un échantillon de 2000 personnes d'origine étrangère mais nées en France (donc issues de l'immigration), les résultats de l'enquête MGIS (Tribalat 1995), avec d'autres travaux qui suivaient parfois des perspectives radicalement différentes, ont permis d'envisager l'éventualité de pratiques discriminatoires reposant sur un étiquetage ethnique dont les jeunes d'origine algérienne nés en France, par exemple, pourraient être les victimes. À la fin des années 1990, la mise en place par les pouvoirs publics de mesures et de dispositifs pour lutter contre les discriminations raciales (CODAC, GELD³), ont augmenté l'intérêt pour l'analyse de la situation des jeunes issus de l'immigration vis à vis de la scolarisation, du logement, de l'emploi, des dispositifs d'insertion, etc. Ainsi, en novembre 2001, le Conseil économique et social (CES) s'est-il saisi d'une étude intitulée « *L'insertion des jeunes d'origine étrangère* » qui a donné lieu à la publication d'un rapport en juin 2002 (rapporteur : Mouna Viprey).

³ CODAC : Commission départementale d'accès à la citoyenneté ; GELD : Groupe d'étude et de lutte contre les discriminations.

1.2. Origine nationale des sortants du système éducatif en 1998

La génération d'élèves et d'étudiants qui quitte la formation initiale en 1998 est évaluée par l'enquête « Génération 98 » à 741 725 personnes qui se répartissent en 379 120 hommes et 362 605 femmes, soit 51 % pour le sexe masculin pour 49 % pour le sexe féminin.

À partir de notre classification des origines nationales qui, comme on l'a vu, donne la priorité aux origines étrangères et en particulier aux provenances des pays d'Afrique du Nord et d'Europe du Sud, la part des jeunes dont les parents sont nés en France ou étant de nationalité Française lorsqu'ils sont nés à l'étranger s'élèverait à 83 %. Parmi les sortants, le deuxième groupe par la taille correspond à celui dont au moins un des deux parents est né en Algérie, au Maroc ou en Tunisie sans être Français de naissance ; le troisième groupe se compose de jeunes originaires, par leurs parents, d'un pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal). Selon nos comptages, dont les résultats dépendent bien évidemment de la classification adoptée, 51 830 jeunes auraient un des deux parents nés dans un des trois pays du Maghreb, soit 7 % de la population, et 39 233 (5,3 %) seraient originaires de parents nés dans un pays d'Europe du Sud.

Parmi les jeunes qui terminent leur formation initiale en 1998, la plupart sont nés en France (96 %). Cette part s'élève à plus de 99 % pour les enfants de parents nés eux-mêmes en France et à 95 % pour les descendants des parents nés dans un pays d'Europe du Sud. Parmi les jeunes aux parents nés en Algérie, au Maroc ou en Tunisie, les trois quarts (77 %) sont également nés en France. En vertu du seul lieu de naissance, et à l'exclusion de tout critère juridique, une fraction minoritaire mais significative de ces jeunes (22,6 %) peut ne pas être assimilée à des français de naissance.

Tableau 1

L'ORIGINE NATIONALE DES SORTANTS

Pays de naissance des parents	Effectif	%
France	615 574	83,0
Maghreb	51 830	7,0
Europe Sud	39 233	5,3
Turquie & Proche-Orient	8 053	1,1
Afrique subsaharienne	8 031	1,1
Europe de l'Ouest & Amérique du Nord	6 262	0,8
Asie	5 726	0,8
Europe de l'Est	3 857	0,5
Pays inconnu	1 961	0,3
Autres Pays	1 198	0,2
Ensemble	741 725	100,0

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ».

Tableau 2
TAUX DE NAISSANCE EN FRANCE SELON L'ORIGINE DES PARENTS

	Pays de naissance des parents				Ensemble
	Europe Sud	France	Maghreb	Autres Pays	
Jeunes nés en France	95,4 %	99,2 %	77,4 %	61,7 %	95,7 %

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ».

► *Note de lecture : parmi les jeunes originaires par leurs parents d'Europe du Sud 95,4 % sont nés en France.*

Tableau 3
NIVEAUX DE SORTIE DU SYSTÈME ÉDUCATIF EN 1998

Niveaux de formation	Effectifs	%
Niveau I (bac+5 et plus)	59 256	8
Niveau II (licence, maîtrise)	79 009	10,7
Niveau III (DEUG, DUT, BTS,...)	137 968	18,6
Niveau IV sup. (bac et études sup. non certifiées)	91253	12,3
Niveau IV secondaire (niveau bac)	129 065	17,4
Niveau V (BEP, CAP)	187 181	25,2
Niveau Vbis (sorties sans qualif. avant BEP, CAP ou avant 2 ^{de})	32 313	4,4
Niveau VI (sorties sans qualification)	25 680	3,5
Ensemble	741 725	100

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ».

1.3. Origine nationale et niveaux de sortie

En suivant la classification de la nomenclature de formation du tableau ci-après, le niveau de sortie du système scolaire le plus fréquent en 1998 est le niveau V (équivalent au CAP) qui représente un quart du flux. Une minorité de 8 % quitte le système éducatif sans aucune qualification (Vbis et VI), soit environ 58 000 individus. Ensemble, les sorties en deçà de l'enseignement supérieur représentent 50,5 % de la génération. Par conséquent, près de la moitié des sorties s'effectuent désormais à l'issue d'études supérieures. Celles d'un niveau équivalent ou supérieur à la licence (niveau II et I), avec 18,7 %, représentent autant que le niveau III (bac+2).

La distribution des origines nationales n'est pas la même selon le niveau de sortie considéré. Le poids des jeunes originaires de France (deux parents nés en France) augmente avec l'élévation du niveau d'études : ils sont donc systématiquement sur-représentés à l'issue des formations supérieures. À l'opposé, les jeunes originaires d'Afrique du Nord sont très largement sur-représentés dans l'enseignement secondaire aux niveaux de sortie les plus bas (VI et Vbis). Même après des études supérieures, plus fréquemment que les autres, ces jeunes quittent la formation initiale sans en être diplômés (niveau IV sup.). Les jeunes originaires des pays d'Europe du Sud se distinguent, quant à eux, en étant sur-représentés parmi les sortants de l'enseignement professionnel court (niveau V).

Tableau 4

STRUCTURE DES SORTIES ET ORIGINE NATIONALE SELON LE NIVEAU DE FORMATION

	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV sup.	Niveau IV secondaire	Niveau V	Niveau V Bis	Niveau VI	Génération
France	88,6	88,1	88,9	81,0	85,6	78,8	69,1	64,6	83,0
Europe Sud	3,4	4,7	4,3	5,2	5,5	6,9	5,5	3,5	5,3
Maghreb	2,8	3,5	3,6	8,9	5,0	9,6	16,3	17,6	7,0
Autres Pays	5,3	3,6	3,1	4,9	3,9	4,7	9,1	14,3	4,7
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Effectif	59 256	79 009	137 968	91 253	129 065	187 181	32 313	25 680	741 725
Structure	8,0 %	10,7 %	18,6 %	12,3 %	17,4 %	25,2 %	4,4 %	3,5 %	100 %

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ».

1.4. Les sortants des études supérieures

Au total, nous pouvons estimer à 367 486 personnes le nombre des sortants de l'enseignement supérieur. Les jeunes aux parents nés en France sont au nombre de 318 687, ceux originaires du Maghreb 17 563 et les jeunes issus de l'immigration d'Europe du Sud 16 457. Au regard de la structure des sorties, les enfants de l'immigration du Maghreb s'opposent aux deux autres catégories de jeunes en considération du poids des fins d'études après un premier cycle et sans diplôme (niveau IV sup.). Alors que parmi les jeunes aux parents nés en France ou en Europe du Sud approximativement un quart de l'effectif quitte l'enseignement supérieur au niveau IV sup. (23 % et 29 %), chez les jeunes originaires d'Afrique du Nord, ils sont près de la moitié à le faire (46 %). Les études supérieures de ces derniers sont donc moins longues et moins souvent couronnées de succès.

La répartition des sexes aux différents niveaux d'éducation supérieure montre également des variations selon l'origine nationale. Dans les trois groupes, les sorties du niveau II

sont dominées numériquement par les femmes. En revanche, le niveau le plus élevé, le niveau I, est à dominante masculine parmi les jeunes français d'origine et équilibré chez les jeunes originaires d'Europe du Sud alors qu'il reste très féminisé parmi les jeunes originaires des pays du Maghreb. Ces derniers se distinguent également par une forte féminisation des sorties après des études supérieures courtes (niveau III). Il s'ensuit qu'à chaque degré de sortie les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans cette sous-population.

Au regard de l'âge, on observe qu'au sortir du premier cycle (III) et du second et troisième (II et I), les enfants des migrants en provenance d'Afrique du Nord sont sensiblement plus âgés.

Tableau 5
STRUCTURE DES SORTIES, FÉMINISATION ET ÂGE

		Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV sup.	Études supérieures
Europe du Sud	Effectif	1 986	3 747	5 971	4 753	16 457
	Structure (%)	12,1	22,8	36,3	28,9	100
	Taux de féminisation	51 %	69 %	50 %	57 %	
France	Effectif	52 506	69 617	122 650	73 914	318 687
	Structure (%)	16,5	21,8	38,5	23,2	100
	Taux de féminisation	44 %	62 %	55 %	53 %	
Maghreb	Effectif	1 630	2 795	5 012	8 126	17 563
	Structure (%)	9,3	15,9	28,5	46,3	100
	Taux de féminisation	60 %	59 %	62 %	57 %	

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ».

- *Note de lecture : 12,1 % jeunes originaires d'Europe du Sud sortent avec un diplôme de niveau I, 51 % d'entre eux sont des femmes.*

1.5. Le milieu social des sortants du supérieur

À l'issue de l'enseignement supérieur, des disparités associées au milieu social d'origine des différentes catégories de jeunes sont visibles. Le passage par les études supérieures n'a pas impliqué une sélection telle qu'elle aurait effacé les différences sociales entre les origines nationales. Des écarts sociaux sont nettement perceptibles entre les groupes. Ainsi, les pères nés au Maghreb sont-ils moins souvent en emploi que les pères nés en France ou en Europe du Sud et leurs mères sont plus souvent inactives professionnellement. Le risque de décès du père est aussi plus fréquent dans les familles de l'immigration maghrébine.

Cependant le filtrage induit par une scolarité longue a transformé quelque peu les propriétés sociales ou familiales des enfants de l'immigration nord-africaine. La comparaison des caractéristiques des sortants de chaque niveau avec les propriétés de la génération correspondante (tous niveaux confondus) le montre. Bien qu'élevé, le degré d'inactivité professionnelle des mères des jeunes originaires des pays du Maghreb qui ont suivi des études supérieures est par exemple légèrement inférieur à l'inactivité maternelle observée dans le même groupe à l'échelle de la génération. Cette observation tend à renforcer l'hypothèse d'un lien positif entre réussite scolaire et activité professionnelle des mères⁴. Alors que la part des mères inactives s'élève globalement à 68 %, celle-ci passe à 64 % parmi les sortants du niveau IV sup., puis à 62 % chez ceux du niveau III pour baisser jusqu'à 50 % au niveau I. Pour autant, le degré d'activité professionnelle des mères associées à l'immigration des pays du Maghreb reste toujours largement inférieur à celui des mères nées en France ou en Europe du Sud.

Une autre transformation morphologique concerne, à des degrés divers, toutes les catégories de jeunes : il s'agit de la place prise par les pères cadres ou professions supérieures. La part des origines supérieures augmente de manière considérable avec l'élévation du niveau de sortie puisque leur représentation qui s'élève à 18,1 % parmi les jeunes originaires de France, passe à 31 % parmi les sortants du niveau II de cette origine et à 50 % au niveau de sortie le plus élevé (I). Un phénomène analogue s'observe parmi les jeunes issus de l'immigration d'Europe du Sud et d'Afrique du Nord. Alors que les pères appartenant aux positions sociales supérieures sont pour ainsi dire numériquement insignifiants dans ces sous-populations (8 % et 5 %), leur représentation s'élève respectivement à 20 % et 15 % parmi les sortants du niveau II et à 23 % et 36 % au niveau I.

Sous l'angle de la composition sociale des publics, la sortie au niveau I de l'enseignement supérieur tranche avec les autres niveaux et se caractérise par sa sélectivité sociale. Ce niveau de formation du système éducatif s'apparente à celui des enfants des catégories sociales supérieures, quelle que soit l'origine nationale des étudiants. Mais, même à ce degré d'éducation, le milieu familial des jeunes issus de l'immigration nord-africaine et d'Europe du Sud restent marqués par le poids des ascendances ouvrières. L'identité sociale de ces deux catégories de population est ancrée dans le groupe ouvrier, mais plus que les jeunes originaires d'Europe du Sud, ceux originaires du Maghreb proviennent pour une part significative des fractions déstabilisées du monde ouvrier comme le laisse voir la part des pères sans emploi. Les pères nés au Maghreb

⁴ En règle générale les femmes continuellement actives s'inscrivent dans un courant de mobilité sociale ascendante, mais sont aussi moins fécondes que les autres. Quant à l'activité professionnelle des mères, elle augmente les chances de réussite scolaire des enfants (Menahem 1988).

sont les plus mal lotis eu égard à l'emploi et comptent près d'un tiers de « travailleurs sans travail » (Castel 1995). Cette précarité sociale est accentuée par l'inactivité professionnelle des femmes.

On peut conclure cette partie en rappelant que la nomenclature des diplômes n'est pas qu'une classification scolaire mais qu'elle enregistre aussi des effets de sélection sociale.

Tableau 6

SITUATION DES PARENTS PAR RAPPORT À L'EMPLOI

			Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV sup	Génération	
Europe du Sud (%)	Mère	Inactive	45,8	39,0	38,2	31,3	34,7	
	Père	En emploi	73,2	70,1	79,6	76,7	79,2	
		Sans emploi	20,5	21,6	12,2	13,6	11,2	
		Décédé	3,6	5,9	4,5	5,0	3,8	
	Père	Cadre	22,6	20,2	15,4	12,5	7,9	
		Employé	15,7	23,2	19,0	22,2	22,7	
		Ouvrier	24,5	29,4	36,3	39,9	40,1	
	France (%)	Mère	Inactive	35,7	30,5	27,8	27,0	30,1
		Père	En emploi	74,0	77,0	82,4	80,2	81,0
Sans emploi			18,6	16,2	11,0	10,6	10,5	
Décédé			5,0	5,1	3,6	5,0	4,2	
Père		Cadre	50,1	31,2	20,5	19,8	18,1	
		Employé	15,0	22,0	26,7	28,3	27,4	
		Ouvrier	4,3	10,6	15,2	16,0	19,8	
Maghreb (%)		Mère	Inactive	50,6	63,0	62,2	64,4	68,3
		Père	En emploi	61,6	45,8	55,3	64,8	55,9
	Sans emploi		31,4	43,2	34,9	38,1	31,1	
	Décédé		6,5	8,4	5,1	5,7	5,7	
	Père	Cadre	36,2	15,0	7,5	3,8	5,0	
		Employé	15,1	15,2	26,6	19,6	21,7	
		Ouvrier	21,3	42,6	43,7	54,4	46,1	

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ».

- *Note de lecture : parmi les jeunes originaires d'Europe du Sud qui sortent avec un niveau I, 45,8 % ont une mère inactive, 73,2 % ont un père en emploi et 22,6 % un père cadre supérieur (ou d'une profession supérieure).*

L'analyse qui se limite aux populations issues des parties supérieures de l'appareil éducatif ne doit pas perdre de vue qu'elle a affaire à un public socialement pré-sélectionné.

Antécédents scolaires des sortants du supérieur

La part des bacheliers à l'heure ou précoces évolue positivement avec le niveau de sortie, mais comparée à la carrière scolaire des autres jeunes, celle des enfants de

Tableau 7

ÂGE AU BACCALAURÉAT ET SÉRIE DU BACCALAURÉAT SELON LE NIVEAU DE SORTIE ET L'ORIGINE NATIONALE

	Niveau I (%)	Niveau II (%)	Niveau III (%)	Niveau IV sup. (%)	Sorties du sup. (%)
18 ans et moins au bac					
Europe du Sud	84,6	66,3	51,1	35,6	54,3
France	82,1	67,4	49,6	39,0	56,2
Maghreb	84,6	54,0	40,0	25,4	39,6
Baccalauréat professionnel					
Europe du Sud	0,0	0,5	3,8	13,9	4,3
France	0,5	0,8	4,3	10,3	5,5
Maghreb	0,0	3,1	4,7	18,2	10,3
Baccalauréat technologique					
Europe du Sud	9,3	11,2	51,2	42,0	34,4
France	4,8	11,7	40,8	39,7	28,3
Maghreb	7,7	23,1	51,2	50,7	42,4
Baccalauréat général					
Europe du Sud	90,4	88,1	44,2	41,7	59,0
France	94,2	87,0	52,6	47,7	65,8
Maghreb	91,7	71,7	42,3	29,8	45,8
Baccalauréat S					
Europe du Sud	63,5	22,6	22,3	11,1	24,1
France	72,7	35,9	26,4	16,9	33,9
Maghreb	57,7	21,8	17,4	7,7	17,4

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ». Champ : France entière.

- *Note de lecture : parmi les jeunes originaires d'Europe du Sud qui sortent avec un niveau I, 84,6 % avaient 18 ans ou moins au baccalauréat, 9,3 % sont titulaires d'un baccalauréat technologique, 90,4 % d'un baccalauréat général et 63,5 % d'un bac scientifique.*

l'immigration maghrébine paraît marquée par le retard. L'écart d'âge entre les deux sous-populations issues de l'immigration (Maghreb et Europe du Sud) est particulièrement net car, sous le rapport de la célérité scolaire, les jeunes aux parents nés en Europe du Sud se rapprochent des français d'origine.

La représentation des séries du baccalauréat divise également les sous-populations définies par le pays de naissance des parents. Les bacheliers de l'enseignement technologique sont sur-représentés parmi les jeunes originaires du Maghreb, même au niveau du troisième cycle. Par leurs propriétés scolaires ces jeunes s'apparentent aux enfants de la démocratisation scolaire (Beaud 2002). À l'opposé, les français d'origine qui quittent les études supérieures se composent d'une part toujours plus importante de bacheliers de la série scientifique, même après une expérience relativement courte et peu probante de l'enseignement supérieur (niveau IV sup.).

Ces voies de scolarisation différentes empruntées dans les études secondaires ne restent bien évidemment pas sans effet sur les formations supérieures suivies et sur les modalités de sortie du système éducatif.

On observe ainsi une inscription des jeunes d'origine maghrébine dans les disciplines générales des universités qui est supérieure à la moyenne alors que les jeunes originaires d'Europe du Sud et les français d'origine proviennent pour moitié des formations extérieures aux UFR. Même dans ces établissements, les spécialités d'enseignement fréquentées ne sont pas les mêmes selon les catégories d'origine. Les jeunes aux parents nés au Maghreb se concentrent dans les disciplines juridiques et économiques ou littéraires et de sciences humaines. À la sortie des UFR, les français d'origine maghrébine sont 47 % à provenir des disciplines précitées contre 34 % des français d'origine.

Tableau 8

FORMATIONS SUPÉRIEURES SUIVIES ET DIPLÔMES OBTENUS SELON L'ORIGINE NATIONALE

	Échec DEUG (%)	Échec hors université (%)	Diplômé Sup. hors université (%)	dont BTS DUT (%)	dont Dipl. Santé Social (%)	Diplômé université (%)	dont Dipl. UFR Droit Eco (%)	dont Dipl. UFR Lettres Sc. hum. (%)	École ing. com. (%)	Total (%)
Europe Sud	15,7	13,2	33,4	26,8	3,7	34,1	9,3	11,8	3,7	100,0
France	13,6	9,6	37,3	26,5	6,8	32,7	8,7	9,5	6,8	100,0
Maghreb	28,4	17,9	25,4	18,3	5,2	25,5	8,9	7,9	2,7	100,0

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ». Champ : France entière.

- *Note de lecture : Parmi les jeunes originaires d'Europe du Sud qui sortent des études supérieures, 15,7 % n'ont pas réussi à obtenir le DEUG, 13,2 % n'ont pas obtenu le BTS ou le DUT ou un autre diplôme (hors université), 33,4 % ont obtenu un diplôme hors université, 34,1 % ont obtenu un diplôme universitaire et 3,7 % un diplôme d'ingénieur ou d'une école de commerce.*

Qu'ils soient inscrits à l'université ou dans une des filières de l'enseignement supérieur court (IUT ou STS), les enfants de l'immigration maghrébine sont toujours plus nombreux à quitter ces établissements sans diplôme : 28 % d'entre eux quittent l'université sans autre diplôme que le baccalauréat, alors que 16 % des jeunes originaires d'Europe du Sud et 14 % des français d'origine sont dans le même cas ; 18 % de ces mêmes jeunes d'origine maghrébine sortent des IUT ou des STS sans diplôme, contre respectivement 10 et 13 % des jeunes français et sud-européens d'origine. L'insuccès est donc toujours sur-représenté parmi les jeunes d'origine maghrébine, qu'ils soient issus de l'université ou des filières courtes des STS ou des IUT.

Au total, parmi les jeunes d'origine française qui ont fait des études supérieures, on peut estimer à 23 % la part de ceux qui ont quitté l'enseignement supérieur sans avoir de diplôme. Cette part atteint 46 % chez les descendants de l'immigration maghrébine contre 29 % parmi les jeunes originaires d'Europe du Sud. Presque un français d'origine maghrébine sur deux ayant fait l'expérience de l'enseignement supérieur n'en est pas diplômé. Plus que les autres, ces enfants de la démocratisation scolaire, qui ont échappé à l'élimination dans l'enseignement secondaire, n'ont pas survécu à la sélection universitaire.

2 | L'insertion des étudiants issus de l'immigration

L'ensemble des jeunes comparés dans cette étude ont pour caractéristique d'avoir fréquenté un établissement d'enseignement supérieur, mais au-delà de ce trait commun, les populations analysées restent profondément marquées par des trajectoires scolaires très différenciées ainsi que par une origine sociale beaucoup plus populaire dans le cas des jeunes issus de l'immigration. Rappelons simplement qu'environ la moitié des jeunes d'origine maghrébine n'ont pu franchir le cap de la première année dans l'enseignement supérieur, cet insuccès étant corrélé à leur parcours scolaire antérieur et, pour un grand nombre d'entre eux, à des conditions sociales et familiales moins favorables.

2.1. Des conditions d'insertion plus problématiques pour les jeunes d'origine maghrébine

Ces différences scolaires sont à l'origine de trajectoires et formes d'insertion très contrastées. Étudier l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration et tenter de mettre au jour d'éventuelles formes de discrimination implique de ne pas confondre les inégalités qui résultent d'une inégale distribution de ces jeunes au sein des différents niveaux de formation et celles qui résulteraient d'un traitement différentiel des employeurs vis-à-vis de ces jeunes. Nous avons donc ventilé les trois populations retenues par niveau d'éducation, lorsque cette catégorisation est statistiquement pertinente, ce qui n'est pas toujours le cas, ne serait-ce que parce que la population originaire du Maghreb est faiblement représentée au niveau de sortie le plus élevé (bac+5 et plus) et que certains indicateurs, tel le chômage, ne concernent qu'une fraction réduite de la population. Les résultats auxquels nous sommes parvenus au terme de l'analyse confirment une nouvelle fois l'hétérogénéité de la catégorie « issue de l'immigration ». Les conditions d'insertion des jeunes issus de l'immigration Sud européenne, principale-

ment portugaise, ne se distinguent qu'assez peu de celles que rencontrent les jeunes dont les parents sont français d'origine. À l'inverse, l'insertion des jeunes originaires du Maghreb, par leur père ou leur mère, est assez systématiquement moins favorable : temps d'accès au premier emploi plus long, chômage plus élevé, précarité dans l'emploi plus forte sont autant de facteurs qui distinguent ces jeunes de leurs condisciples français ou Sud européen d'origine.

En dépit de ces conditions d'insertion très contrastées, une forte proportion de jeunes est en emploi dès la fin des études, indépendamment de l'origine géographique des parents. Dans les trois sous-populations comparées, 44 % des étudiants sont en emploi dès la sortie de l'enseignement supérieur et cette proportion n'augmente que faiblement avec le niveau d'étude. Ces indices semblent indiquer qu'un certain nombre d'étudiants étaient déjà en emploi avant même la sortie des études. C'était en effet le cas de 15 à 20 % des jeunes, mais seulement un peu plus de la moitié d'entre eux ont conservé cet emploi après la fin des études, ce qui implique donc que, pour une minorité – non négligeable – d'anciens étudiants, la transition des études à l'emploi s'est réduite à un laps de temps très court.

Hormis le cas des étudiants immédiatement en emploi, proportionnellement aussi nombreux dans les trois catégories de jeunes, les inégalités d'insertion désavantagent les enfants de l'immigration maghrébine, même après des études dans l'enseignement supérieur. L'ensemble des indicateurs retraçant les parcours des jeunes témoigne de cet état de fait :

► **Un temps d'insertion moyen un peu plus élevé pour les jeunes d'origine maghrébine.** En moyenne, sur l'ensemble des niveaux pris en compte, 4 mois sont nécessaires aux jeunes originaires du Maghreb, contre seulement 3,3 et 3,4 mois pour les jeunes d'origine française ou Sud européenne. À première vue, ces écarts peuvent être considérés comme relativement faibles, mais cette moyenne masque une dispersion plus forte parmi les jeunes d'origine maghrébine qui sont près de 10 % à rechercher un premier emploi pendant plus d'une année (contre 6 % pour les jeunes des deux autres ascendances).

► **Accès lent et durée d'emploi brève : une sur-représentation des jeunes d'origine maghrébine.** L'indicateur élaboré par le Céreq, associant le temps nécessaire à l'obtention du premier emploi à sa durée effective, combine ainsi 4 configurations : la plus favorable, celle qui combine un accès rapide à l'emploi (moins de 3 mois) et une durée supérieure à un an dans cet emploi est modale dans les trois populations, mais les jeunes d'origine maghrébine y sont moins représentés ; la plus défavorable, celle qui combine un accès lent (plus de trois mois) à une présence continue dans l'emploi de moins d'un an, est précisément celle où les jeunes originaires du Maghreb sont proportionnellement les plus concernés. Ces caractéristiques sont en grande partie liées à la concentration des jeunes du Maghreb au niveau de sortie IV+. Au niveau le plus élevé (Niveaux I et II), ces jeunes réussissent même à inverser (légèrement) la tendance.

► **Des taux de chômage plus élevés pour les jeunes issus de l'immigration maghrébine.** Les taux de chômage calculés aux mois de mars 1999, 2000 et 2001 baissent régulièrement dans les trois populations mais, aux trois dates et à tous les niveaux de sortie, les taux enregistrés pour les jeunes dont les parents sont originaires du Maghreb sont systématiquement plus élevés que ceux de leurs correspondants français ou Sud européens d'origine. Les jeunes femmes, largement majoritaires parmi la

population d'origine maghrébine, sont, en proportion, plus touchées par le chômage que leurs collègues masculins. Ce n'est pas le cas des jeunes femmes d'origine Sud européenne, du moins dans les premières années de leur vie active (cf. tableau 9).

Tableau 9
TAUX DE CHÔMAGE EN MARS 1999, MARS 2000 ET MARS 2001

		Chômage mars 1999	Chômage mars 2000	Chômage mars 2001
		%	%	%
Europe Sud	Niveau I	10,9	5,2	2,8
	Niveau II	13,1	8,5	5,5
	Niveau III	13,7	6,0	1,5
	Niveau IV sup.	15,8	9,7	8,4
	Total	13,8	7,5	4,5
France	Niveau I	15,3	6,1	4,1
	Niveau II	14,9	8,0	5,9
	Niveau III	11,0	5,8	4,0
	Niveau IV sup.	16,8	11,1	9,2
	Total	13,8	7,5	5,6
Maghreb	Niveau I	24,4	8,0	7,1
	Niveau II	19,3	12,4	13,9
	Niveau III	15,3	6,9	5,8
	Niveau IV sup.	22,6	12,8	12,0
	Total	20,2	10,6	10,0
Europe Sud	femme	13,6	7,7	4,5
	homme	14,4	7,3	4,5
France	femme	14,9	7,2	6,2
	homme	12,0	7,8	4,8
Maghreb	femme	23,4	11,7	11,5
	homme	14,9	8,9	8,0

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ». Champ : France entière.

► **Un maintien prolongé dans le chômage pour une fraction importante des jeunes d'origine maghrébine.** Plus fréquemment touchés par le chômage, les jeunes d'origine maghrébine demeurent plus longtemps à la recherche d'un emploi. Sur l'ensemble de la période, plus de quatre mois et demi sont consacrés à cette investigation. Comparativement, le chômage des jeunes d'origine française ou Sud européenne dure trois mois⁵. En fait, cet indicateur, habituellement utilisé par le Céreq, est calculé, pour chaque sous-population, sur l'ensemble des individus qui la composent. En d'autres termes, sont

⁵ Le délai entre la sortie des études et la prise d'emploi n'est pas nécessairement enregistré comme une séquence de recherche d'emploi car les mois d'été ne sont pas toujours consacrés à cette recherche d'emploi.

donc comptabilisés les jeunes qui ne sont pas touchés par le chômage, ce qui contribue à minimiser la durée moyenne de recherche d'emploi (dans le cas des jeunes originaires du Maghreb, la moitié – 51,9 % – ne sont pas touchés par le chômage). Il est possible de calculer les durées de chômage à partir des seuls jeunes qui ont été en situation de chômage. Ce mode de calcul accroît considérablement et mécaniquement la durée d'exposition au chômage des trois catégories de jeunes, et on ne peut que constater une nouvelle fois que ce sont les jeunes originaires du Maghreb qui demeurent le plus longtemps au chômage : au cours de la période de 33 mois couverte par l'enquête, cette situation a duré un peu plus de 9 mois et demi, soit plus du tiers du temps écoulé depuis la fin des études. De ce point de vue, on notera qu'une origine immigrée n'implique pas nécessairement une vulnérabilité face au chômage, puisque les jeunes originaires d'Europe du Sud avec une durée de chômage de 7,1 mois en moyenne sont plutôt légèrement moins exposés que les jeunes Français d'origine (7,5 mois). Le différentiel de chômage entre les catégories de jeunes issus de l'immigration, écart qui persiste à niveau de diplôme égal, pourrait en partie s'expliquer par l'action des discriminations à base ethnique ou raciale sur le marché de travail, notamment au cours des procédures d'embauche.

Les jeunes issus de l'immigration maghrébine demeurent systématiquement au chômage plus longtemps que leurs homologues français ou Sud européens d'origine, le niveau de certification atténué ou, au contraire, aggrave la durée du chômage : dans les trois populations étudiées, l'obtention d'un BTS ou d'un DUT minimise la durée d'exposition au chômage, alors qu'une sortie sans diplôme autre que le baccalauréat maximise la durée de recherche d'emploi. En ce qui concerne les niveaux I et II, l'analyse montre que les durées de chômage sont, pour les trois populations, toujours supérieures à celles enregistrées pour les sortants de l'enseignement supérieur court. Ces résultats confirment la bonne tenue des diplômes de l'enseignement supérieur court face au chômage, alors que les parcours des seconds cycles longs sont davantage marqués par la recherche d'emploi. Au niveau des troisièmes cycles, la durée moyenne d'exposition au chômage se situe à un niveau intermédiaire, sauf pour les jeunes d'origine maghrébine qui connaissent des durées de chômage équivalentes à celles de leurs condisciples des seconds cycles (9,8 mois).

D'autre part, si l'on prend en compte la durée de chômage parmi les seuls chômeurs, les durées moyennes de chômage des jeunes femmes sont systématiquement plus élevées que celles de leurs homologues masculins et c'est au sein de la population originaire du Maghreb que le différentiel hommes/femmes est le plus élevé. Elles sont 15,2 % à avoir cherché un emploi pendant plus de 12 mois, là où leurs homologues masculins ne sont que 9,7 %. On sait que le marché du travail discrimine d'une manière générale les femmes et, de ce point de vue, il aurait été singulier que les inégalités soient ici renversées. Elles ne le sont pas, bien au contraire, et dans le cas du chômage, elles semblent aggravées.

Le poids inégal du chômage entre hommes et femmes issus de l'immigration maghrébine suscite des interrogations dans la mesure où la proportion de jeunes femmes qui échappent au chômage est pratiquement aussi élevée parmi les femmes que parmi les hommes. Ces jeunes femmes à l'abri du chômage présentent-elles des caractéristiques très dissemblables de leurs consœurs exposées à cette épreuve, et souvent longuement exposées ? Si ces deux sous-populations ne diffèrent pas fondamentalement, elles divergent sur plusieurs points : les femmes originaires du Maghreb touchées par le chômage

se distribuent plus fréquemment aux niveaux de sortie II et IV+ du système éducatif, proviennent plus souvent des régions de province, ont accumulé du retard au cours de leur scolarité secondaire et sont plus nombreuses à avoir une mère inactive et un père ouvrier, bref elles cumulent des caractéristiques sociales plutôt défavorisées et une scolarité non linéaire. Une analyse logistique indique que, toutes choses égales par ailleurs, pour les femmes d'origine maghrébine, la localisation en Île-de-France joue un rôle très significatif vis-à-vis de l'absence de chômage pendant les 33 mois d'observation des parcours d'insertion.

Tableau 10

LES DIFFÉRENTS CONTRATS AIDÉS (AU PREMIER EMPLOI)

	CES (%)	Emploi jeune (%)	Contrat de qualif. (%)	Contrat d'adaptation (%)	Autres mesures (%)	Total (%)	Effectif
Europe du Sud	7,5	56,9	31,0	2,4	2,2	100,0	1 182
France	5,4	56,1	32,7	3,0	2,8	100,0	22 309
Maghreb	5,3	73,5	15,9	3,3	2,0	100,0	2 074

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ». Champ : France entière.

► **Un accès à l'emploi sur le mode de la précarité pour les jeunes d'origine maghrébine.** Au premier emploi, rares sont les étudiants qui sont embauchés sur un contrat à durée indéterminée ; les contrats temporaires sont le lot commun des jeunes sortis de l'enseignement supérieur avec ou sans diplôme. Pour les jeunes d'origine française les contrats temporaires représentent 61 % de l'ensemble des contrats qui leur sont proposés. Pour les jeunes issus de l'immigration ces mêmes contrats s'élèvent respectivement à 66 % (Europe du Sud) et à 70 % (Maghreb). Au-delà de ce premier écart, on remarque que si les CDD sont encore majoritaires parmi les contrats temporaires offerts aux jeunes d'origine française et Sud européenne, ce n'est pas le cas pour les jeunes ayant des parents maghrébins car moins de la moitié de ceux qui exercent avec des contrats temporaires (48 %) disposent d'un contrat à durée déterminée. L'autre moitié n'a pu intégrer le marché du travail qu'avec l'aide des mesures publiques pour l'emploi ou qu'en ayant recours aux formes les plus précaires d'emplois : l'intérim, le travail saisonnier (sans omettre l'emploi à temps partiel qui ne figure pas dans le tableau ci-après).

Tableau 11
STATUT AU 1^{ER} EMPLOI

		Emplois stables			Emplois temporaires					Nombre
		CDI	fonct.	CDI +fonct.	Contrat temp.	dont CDD	dont mesures	dont emplois- jeunes	dont intérim	
Europe Sud	Niveau I	49,9	5,6	55,5	39,1	30,5	1,9	0,9	5,0	1 986
	Niveau II	23,9	10,1	34,0	59,8	36,5	11,5	8,7	8,4	3 747
	Niveau III	26,9	0,7	27,6	71,3	34,0	5,4	2,0	28,8	5 971
	Niveau IV sup.	17	1,4	18,4	76,8	33,4	11,8	5,2	26,1	4 753
	Total	26,1	3,6	29,7	66,3	33,9	8,2	4,3	20,5	16 457
France	Niveau I	49,1	4,1	53,2	42,0	32,9	2,8	2,1	4,1	52 504
	Niveau II	25,8	15,1	40,9	53,3	32,6	7,7	5,4	8,2	69 575
	Niveau III	26,2	1,6	27,8	68,3	39,2	6,8	3,4	18,2	122 650
	Niveau IV sup.	20,1	1,8	21,9	70,5	30,9	13,4	6,3	19,1	73 914
	Total	28,5	5,0	33,5	61,2	34,8	7,8	4,3	13,9	318 643
Maghreb	Niveau I	38,2	4,4	42,6	50,1	31,2	10,3	9,3	6,0	1 630
	Niveau II	19,3	11,2	30,5	62,0	40,0	10,6	9,1	7,7	2 795
	Niveau III	21,3	0,7	22,0	73,6	36,8	10,1	6,8	21,0	5 012
	Niveau IV sup.	16,8	1,1	17,9	74,5	30,1	16,8	10,5	23,1	8 126
	Total	20,5	2,9	23,4	70,2	33,7	13,3	9,1	18,5	17 563
Europe Sud	femme	26,2	4,7	30,9	65,5	39,2	9,6	5,4	12,6	9 324
	homme	26,0	2,2	28,2	67,4	27,0	6,4	2,9	30,9	7 133
France	femme	24,7	5,6	30,3	64,5	39,4	9,6	5,4	10,4	172 897
	homme	33,0	4,3	37,3	57,4	29,3	5,9	2,9	18,0	145 746
Maghreb	femme	17,7	2,7	20,4	72,4	38,1	16,2	11,4	13,5	10 358
	homme	24,4	3,2	27,6	66,6	27,2	9,1	5,9	25,6	7 205

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ». Champ : France entière.

► **Le poids des emplois-jeunes dans l’insertion des jeunes originaires du Maghreb.**

Les différents dispositifs d’aide à l’emploi regroupent principalement les contrats emplois-jeunes mais également les contrats emploi solidarité, les contrats de qualification et d’autres mesures pour l’emploi. Alors qu’environ 8 % des jeunes d’origine française ou Sud européenne ont fait appel aux différentes mesures pour l’emploi, 13,3 % des jeunes originaires du Maghreb ont eu recours à ces mêmes mesures, la plupart du temps, sous la forme d’emplois-jeunes. Ces différentes mesures constituent un véritable mode d’insertion pour ces jeunes et notamment pour ceux d’entre eux qui sont sortis de l’enseignement supérieur sans autre diplôme que le baccalauréat (16,8 % des jeunes d’origine maghrébine de niveau IV+ ont eu recours aux mesures pour l’emploi). On note le poids déterminant des emplois-jeunes dans les dispositifs d’aide à l’emploi pour les trois populations considérées, mais aussi et surtout que ces mêmes emplois-jeunes sont largement sur-représentés parmi les jeunes originaires du Maghreb. Plus précisément, les jeunes recrutés dans le cadre du dispositif « Nouveaux services, emplois-jeunes » originaires du Maghreb occupent majoritairement des postes d’aides-éducateurs dans l’Éducation nationale (c’est le cas de 59 % d’entre eux). Même si les emplois-jeunes sont fondés sur le principe de la professionnalisation dans l’emploi, et impliquent une stabilisation à moyen terme (5 ans), qui devrait permettre aux jeunes qui bénéficient de ce dispositif de pouvoir négocier ultérieurement sur le marché du travail les compétences acquises⁶, ils n’ouvrent pas les mêmes possibilités que les contrats de qualification qui permettent d’acquérir une expérience professionnelle reconnue et sanctionnée par un titre ou un diplôme. Il se trouve que, parmi les jeunes originaires du Maghreb qui ont bénéficié des mesures pour l’emploi, peu nombreux sont ceux qui ont bénéficié du dispositif « contrat de qualification ».

D’autre part, le questionnaire de l’enquête « Génération 98 » comportait une question relative à l’objectif principal qui a conduit les jeunes à accepter un contrat aidé. Au premier emploi, aucun des jeunes issus de l’immigration n’a répondu avoir accepté un contrat aidé afin d’éviter le chômage (il en va différemment à l’emploi à la date de l’enquête). La motivation principale de ces jeunes (c’est également vrai des jeunes français d’origine) est l’acquisition d’une expérience professionnelle. Dans la phase de transition professionnelle entre la sortie des études et l’intégration au monde du travail, les différentes mesures pour l’emploi jouent un rôle très ciblé : elles sont vécues par ces jeunes, d’origine populaire pour la plupart, comme un moyen d’accumuler de l’expérience professionnelle, expérience que l’absence de réseaux familiaux de relations professionnelles rend difficile à capitaliser. Cette absence de capital social mobilisable est un obstacle particulièrement prégnant pour les jeunes originaires du Maghreb dont les parents ont subi le poids des restructurations économiques et se trouvent, en grand nombre, inactifs ou au chômage au début de la vie active de leurs enfants. Pour ces jeunes d’origine populaire, les différentes mesures viennent donc pallier l’inexistence de capital relationnel et de réseaux d’accès à l’emploi. À ce stade de leur parcours, les

⁶ Une étude du Céreq montre qu’au niveau national 37 % des aides éducateurs avaient démissionné de leurs fonctions, le plus fréquemment pour prendre un autre emploi ou après une réussite à un concours. Pour ceux-ci le dispositif d’aide à l’insertion a donc concouru positivement à intégrer ces jeunes au marché du travail. Pour les autres, et notamment pour ceux qui arrivent au terme des cinq années contractuelles au sein du dispositif, les conséquences sur le maintien dans l’emploi sont plus incertaines, d’autant que la conjoncture actuelle est peu favorable et que le dispositif de validation des acquis de l’expérience ne prend que rarement en compte les compétences accumulées par les aides éducateurs. (Cadet *et al.* 2002).

mesures pour l'emploi ne sont pas (encore) perçues par les jeunes comme un moyen de combattre le chômage.

Enfin, on notera avec intérêt que les jeunes femmes investissent ces dispositifs d'aide à l'emploi dans des proportions beaucoup plus élevées que leurs homologues masculins, ceci dans les trois populations mais, de toutes, ce sont les jeunes femmes originaires du Maghreb qui sont proportionnellement les plus présentes dans ces dispositifs.

► **Accès à l'emploi : aux jeunes hommes issus de l'immigration les missions d'intérim et aux jeunes femmes le travail à temps partiel.** Le développement du travail à temps partiel et des missions d'intérim constituent les principaux modes de gestion de la main d'œuvre dans l'optique d'une flexibilisation accrue. S'ils affectent massivement les bas niveaux de qualification, l'intérim et le temps partiel touchent aussi les jeunes de l'enseignement supérieur à leur entrée sur le marché du travail, mais de manière inégale.

D'une part, les jeunes issus de l'immigration débutent dans l'emploi plus fréquemment avec un emploi à temps partiel ou en mission d'intérim que les jeunes français d'origine ; d'autre part ces deux modes d'accès à l'emploi sont très marqués sexuellement. Respectivement 31 % et 27 % des jeunes femmes issues de l'immigration Sud européenne et maghrébine accèdent à l'emploi par le temps partiel (23 % des françaises d'origine) alors que leurs homologues masculins ne sont au plus que 15,7 % (Maghreb) dans le même cas. La plupart de ces jeunes femmes auraient souhaité être embauchées sur un poste à temps plein⁷. Le travail à temps partiel reste donc, de façon dominante, un temps partiel subi et non voulu. Il peut être assimilé à du sous-emploi, puisque ces jeunes femmes sont occupées à leurs corps défendant en deçà de leur capacité de travail. À la différence du temps partiel, l'intérim concerne davantage les jeunes de sexe masculin dans les trois populations analysées mais, une nouvelle fois, ceux qui sont nés de parents immigrés sont proportionnellement plus nombreux à intégrer le marché du travail par ce biais. Il est d'ailleurs assez probable que le recours à l'intérim procède de la part de ces jeunes d'une stratégie d'intégration au marché du travail : la multiplication des expériences professionnelles compenserait en quelque sorte l'absence ou la faiblesse du réseau relationnel d'origine.

⁷ Dans les trois populations, environ 56 % des femmes travaillant à temps partiel au premier emploi auraient souhaité travailler à temps plein. Comment interpréter le fait que 46 % des femmes travaillant à temps partiel ne désirent pas travailler davantage ? Il serait souhaitable de se pencher sur la contrainte sociale qui pèse sur la réponse « non, je ne désire pas travailler plus » d'une femme à temps partiel qui doit se débrouiller entre tâches parentales et domestiques... et il n'est pas anodin que ce soient précisément les jeunes femmes d'origine maghrébine qui soient les plus nombreuses à déclarer ne pas désirer un emploi à temps plein (52 %).

Tableau 12

PRINCIPAUX INDICATEURS DU PARCOURS D'INSERTION SELON L'ORIGINE ET LE NIVEAU, ET SELON LE SEXE

	Temps d'accès au 1 ^{er} emploi		Jeunes ayant au 1 ^{er} emploi un accès long et une durée courte		Nombre de mois passés en recherche d'emploi		Nombre de mois passés en recherche d'emploi (parmi les chômeurs)		Jeunes n'ayant jamais connu de chômage		Plus d'un an de chômage		Plus d'un an de chômage (parmi les chômeurs)		Sont passés par un emploi aidé (en 3 ans)		Part des emplois à temps partiel au 1 ^{er} emploi		Part des emplois en intérim au 1 ^{er} emploi		Nombre	
	Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	N	N		
Europe Sud	Niveau I, II	3,5	14,6	2,9	7,4	7,9	20,0	11,8	25,1	7,2	5 733											
	Niveau III	2,7	16,1	2,4	5,0	5,4	11,3	10,5	17,7	28,8	5 971											
	Niveau IV+	4,0	15,9	3,9	9,8	8,4	21,1	21,8	27,4	26,1	4 753											
	Total	3,4	15,5	3,0	7,2	7,1	17,1	14,2	23,0	20,5	16 457											
		Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	%	%	%	%	N										
France	Niveau I, II	3,4	12,8	3,1	7,6	7,8	19,5	8,5	17,6	6,5	122 079											
	Niveau III	2,7	12,7	2,7	5,3	6,4	12,6	12,3	13,3	18,2	122 650											
	Niveau IV+	4,1	17,0	4,1	11,1	8,9	24,5	24,2	24,9	19,1	73 914											
	Total	3,3	13,7	3,1	7,5	7,5	18,1	13,6	17,6	13,9	318 643											
		Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	%	%	%	%	N										
Maghreb	Niveau I, II	3,9	11,6	4,5	12,7	9,8	27,5	13,0	19,0	7,1	4 425											
	Niveau III	3,5	15,2	3,3	7,9	7,4	17,9	18,1	15,1	21,0	5 012											
	Niveau IV+	4,4	20,0	5,5	16,1	10,7	31,3	30,4	29,3	23,1	8 126											
	Total	4,0	16,5	4,6	12,9	9,6	26,9	22,5	27,4	18,5	17 563											
		Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	%	%	%	%	N										
Europe Sud	Femme	3,7	15,7	3,3	8,4	7,4	19,0	16,6	31,1	12,6	9 324											
	Homme	2,9	15,4	2,7	5,7	6,6	14,3	11,1	12,3	30,9	7 133											
France	Femme	3,5	14,3	3,5	8,7	7,9	19,5	16,0	23,1	10,4	172 897											
	Homme	3,0	13,0	2,7	6,1	7,1	16,2	10,8	11,0	18,0	145 746											
Maghreb	Femme	4,8	19,3	5,2	15,2	10,1	29,3	25,5	27,4	13,5	10 358											
	homme	2,9	12,5	3,7	9,7	8,7	22,7	18,2	15,7	25,6	7 205											

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ». Champ : France entière.

2.2. Les conditions de l'emploi trois ans après la sortie des études

Trois années après la fin des études supérieures, l'ensemble de la « Génération 98 » est massivement sur le marché du travail. Qu'ils soient issus de l'immigration ou français d'origine, qu'ils aient eu des trajectoires linéaires, une activité professionnelle continue ou marquée par des ruptures, des reprises d'études, des périodes d'inactivité, trois ans après la sortie la quasi-totalité des jeunes sont dans la vie active, en étant en emploi dans la plupart des cas ou à la recherche d'un emploi pour une fraction d'entre eux. La minorité au chômage oscille entre 4,5 % pour les jeunes d'origine Sud européenne et 10 % pour les jeunes d'origine maghrébine (cf. supra). On remarquera une nouvelle fois que si les taux de chômage ont considérablement diminué en l'espace de deux ans (de mars 1999 à mars 2001) pour les trois populations, ce sont les jeunes d'origine maghrébine qui demeurent les plus exposés au chômage (deux fois plus que leurs correspondants d'origine française ou Sud européenne). Parmi eux, les diplômés de l'enseignement supérieur court affichent, en mars 2001, des taux de chômage deux fois moins élevés que ceux de leurs homologues sans diplôme (de l'enseignement supérieur) ou diplômés d'une licence ou d'une maîtrise (niveau II), confirmant ainsi la bonne tenue des DUT et des BTS face au chômage.

Trois ans après la fin des études, un emploi stable pour la majorité des jeunes sortis de l'enseignement supérieur, qu'ils soient issus de l'immigration ou non. Entre le premier emploi et celui observé trois ans après la sortie des études, la majorité des jeunes des trois origines s'est stabilisé dans l'emploi. La plupart du temps, cette stabilisation s'est produite en changeant d'emploi, mais également en passant d'un CDD à un CDI au sein du premier emploi⁸. De fait, trois ans après la sortie, 70 % des jeunes d'origine française ou Sud européenne et 55 % des jeunes nés de parents maghrébins bénéficient soit d'un CDI soit du statut de fonctionnaire. Une inégalité face à l'emploi persiste donc, toujours en défaveur des jeunes d'origine maghrébine, bien que le passage par l'enseignement supérieur reste le gage d'une stabilisation dans l'emploi et que l'élévation du niveau de certification s'accompagne d'une hausse de la sécurité de l'emploi.

Trois ans après la sortie des études, le poids des contrats aidés (mesures pour l'emploi) se maintient⁹ et progresse même légèrement dans les trois populations. Les emplois aidés ne sont pas seulement des emplois destinés à faciliter la primo insertion des jeunes sur le marché du travail, ils contribuent également à les maintenir en emploi trois ans après la fin des études. La principale différence avec la situation au premier emploi réside dans le quasi monopole de fait des emplois-jeunes parmi les mesures pour l'emploi.

En 2001, soit trois ans après la sortie des études, dans la population des jeunes femmes originaires du Maghreb, le recours aux contrats aidés a considérablement augmenté par rapport au premier emploi, passant de 13,3 % à 17,4 %. Les jeunes d'origine maghrébine des deux sexes bénéficient plus que les autres des emplois-jeunes : les sortants d'origine maghrébine sont environ 10 % de plus que les jeunes français d'origine de même sexe à travailler avec ce type de contrat. Mais on peut également noter qu'à origine semblable, les femmes se déclarent plus souvent bénéficiaires que les hommes.

⁸ En moyenne, les jeunes, quelle que soit leur origine, n'ont guère connu que deux emplois en l'espace de trois ans.

⁹ Par rapport au premier emploi.

Tableau 13
STATUT DE L'EMPLOI À LA DATE DE L'ENQUÊTE (MARS 2001)

		Emplois stables			Emplois temporaires				nombre N	
		CDI %	Fonct. %	CDI et Fonct. %	Contrats temporaires %	Dont CDD %	Dont mesures %	Dont emplois- jeunes %		Dont intérim %
Europe Sud	Niveau I	65,0	11,9	76,9	17,3	13,9	2,7	2,1	0,0	1 896
	Niveau II	49,4	18,3	67,7	30,2	15,8	12,2	10,2	1,0	3 240
	Niveau III	72,6	4,6	77,2	21,9	11,5	4,6	3,7	4,8	5 283
	Niveau IV sup.	57,5	5,7	63,2	34,0	12,9	13,4	11,2	6,6	4 059
	Total	62,2	8,9	71,1	26,7	13,2	8,6	7,1	3,8	14 478
France	Niveau I	73,5	7,3	80,8	15,0	11,8	2,0	2,0	0,8	48 720
	Niveau II	47,4	23,7	71,1	26,4	15,7	7,9	6,4	2,0	60 873
	Niveau III	67,0	4,9	71,9	24,9	14,0	6,3	5,0	3,7	112 872
	Niveau IV sup.	52,1	4,9	57,0	40,7	15,5	17,2	12,4	6,5	58 053
	Total	60,8	9,4	70,2	26,8	14,3	8,1	6,3	3,4	280 518
Maghreb	Niveau I	62,3	10,6	72,9	23,5	9,6	13,1	13,1	0,3	1 325
	Niveau II	40,8	21,2	62,0	35,9	22,5	9,1	7,4	3,8	2 217
	Niveau III	61,3	2,5	63,8	34,0	14,5	10,1	8,6	7,4	4 366
	Niveau IV sup.	41,3	2,4	43,7	52,9	15,5	26,2	23,2	10,0	6 272
	Total	49,4	6,1	55,5	41,7	15,8	17,4	15,3	7,3	14 180
Europe Sud	femme	57,6	11,1	68,7	30,0	15,3	10,7	9,2	3,5	8 026
	homme	67,9	6,2	74,1	22,4	10,5	5,9	4,5	4,3	6 452
France	femme	56,1	10,9	67,0	31,0	16,9	10,0	8,1	3,1	148 635
	homme	66,1	7,6	73,7	22,1	11,4	6,1	4,3	3,8	131 883
Maghreb	femme	46,4	6,1	52,5	45,7	17,2	20,1	17,9	6,7	8 067
	homme	53,3	6,2	59,5	36,3	13,8	13,7	11,8	8,1	6 113

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ». Champ : France entière.

Lorsque les parents sont nés dans les pays du Maghreb, le fait d'appartenir au sexe féminin intensifie donc significativement le recours aux emplois aidés : les parcours féminins, nous l'avons vu, sont très marqués par le chômage, la précarité et les contrats aidés. Les emplois-jeunes constituent pour ces jeunes femmes un recours après des mois de démarches infructueuses. Pour elles, ces contrats sont d'autant plus essentiels qu'ils sont le seul dispositif leur permettant d'intégrer le marché du travail et ainsi de compenser à la fois la faiblesse de leur réseau relationnel et le redoublement des inégalités qui, comme on va le voir, les affecte en tant que femme et enfant d'immigré.

L'existence des emplois-jeunes a créé un nouveau débouché pour les jeunes sortants et notamment les jeunes d'origine maghrébine, et *de facto* a changé en partie le profil d'insertion de ces derniers par rapport aux enquêtes précédentes. En effet, jusqu'à présent, les jeunes d'origine maghrébine ne bénéficiaient pas plus que les autres des mesures d'emplois, qu'ils soient issus du supérieur (Frickey & Primon 2002)¹⁰ ou des niveaux V et VI (Silberman & Fournier 1997). On peut se demander quelles seront les conséquences de la cessation des contrats emploi-jeunes sur l'insertion des jeunes d'origine maghrébine et anticiper une augmentation importante du taux de chômage à leur dépens. Les prochaines enquêtes du Céreq permettront peut-être de valider ou non cette hypothèse.

En mars 2001, la part de l'emploi « cadres et professions intermédiaires » est en forte croissance. Par rapport au premier emploi, la progression des positions de cadres ou de professions intermédiaires est forte. Au premier emploi, près de 49 % des jeunes issus de l'immigration maghrébine occupaient un poste de cadre ou de profession intermédiaire. À la date de l'enquête, le changement est manifeste : les mêmes jeunes sont près de 63 % à être classés dans ces positions sociales. Certes, les jeunes d'origine Sud européenne et française font mieux, avec respectivement 65 % et 70 % de cadres/professions intermédiaires. Cette progression est grandement imputable à la structure de sortie qui, avec un grand nombre de jeunes sans autre diplôme que le baccalauréat, désavantage la population d'origine maghrébine. Elle subsiste également à niveau de diplôme identique, sauf pour les sortants de l'enseignement supérieur court (la proportion d'emplois de cadres ou de professions intermédiaires parmi eux surpasse de quelques points celle de leurs homologues Sud européens ou français et, de plus, cette proportion relativement élevée n'est pas la résultante d'un gonflement de la catégorie profession intermédiaire aux dépens de celle des cadres). L'hypothèse d'une féminisation accrue des sortants des niveaux I et II pourrait être avancée¹¹, mais elle n'est pas crédible car les femmes sont majoritaires aux 4 niveaux de sortie (elles représentent entre 55 % et 60 % des sortants). L'hypothèse la plus vraisemblable est que nombre de ces jeunes ont intégré les dispositifs d'aide à l'emploi et plus précisément les emplois-jeunes qui sont pour l'essentiel des emplois classés comme « professions intermédiaires ».

¹⁰ Par exemple, au niveau III, le pourcentage des bénéficiaires des mesures est seulement de 1,4 % pour les jeunes d'origine maghrébine par rapport à 8 % pour l'ensemble du niveau III. Nous trouvons les mêmes tendances aux niveaux II et I (Frickey & Primon 2002).

¹¹ À l'appui de ce pronostic, on peut rappeler que les jeunes femmes d'origine maghrébine sont systématiquement infériorisées sur le plan de la position sociale occupée à la fois par rapport aux jeunes gens de même origine et par rapport aux jeunes femmes d'origine française ou d'Europe du Sud (cf. tableau 14).

Tableau 14

LA POSITION SOCIALE À LA DATE DE L'ENQUÊTE

		Indép. %	Cadre %	Prof. Int. %	Cadre+Prof. Int. %	Employé %	Ouvrier %	Empl. + Ouvr. %	nombre
Europe Sud	Niveau I	0	75,9	16,8	92,7	6,2	1,1	7,3	1 896
	Niveau II	0,8	33,3	38,3	71,6	24,9	2,8	27,7	3 235
	Niveau III	0,9	5,5	59,7	65,2	26,5	7,4	33,9	5 233
	Niveau IV Sup	2,1	4,1	41,5	45,6	39,1	13,1	52,2	4 005
	Total	1,1	20,7	44,2	64,9	27	7,1	34,1	14 369
France	Niveau I	0,4	80,7	14,9	95,6	3,5	0,6	4,1	48 533
	Niveau II	0,8	34,8	44,8	79,6	17,3	2,3	19,6	60 053
	Niveau III	1,3	6,9	59,7	66,6	24,3	7,8	32,1	112 081
	Niveau IV Sup	1,7	4,8	38,1	42,9	37,2	18,2	55,4	57 552
	Total	1,1	25,4	44,2	69,6	21,8	7,5	29,3	278 219
Maghreb	Niveau I	1,1	72,2	14	86,2	12,5	0,2	12,7	1 325
	Niveau II	0,3	31,5	44	75,5	22,8	1,3	24,1	2 169
	Niveau III	1,2	8,3	61,4	69,7	22,8	6,3	29,1	4 350
	Niveau IV Sup	2,2	4,8	42,9	47,7	32,8	17,4	50,2	6 206
	Total	1,5	16,4	46,1	62,5	26,2	9,8	36	14 050
Europe Sud	femme	0,4	17,5	43,2	60,7	35,2	3,8	39	7 982
	homme	2	24,7	45,4	70,1	16,7	11,2	27,9	6 387
France	femme	0,6	20	46,8	66,8	28,9	3,7	32,6	147 313
	homme	1,6	31,4	41,2	72,6	13,9	11,8	25,7	130 906
Maghreb	femme	0,7	13	48,8	61,8	32,6	4,8	37,4	7 995
	homme	2,5	20,8	42,4	63,2	17,8	16,4	34,2	6 055

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ». Champ : France entière.

Si l'effet du diplôme sur la position sociale est perceptible dès les premières embauches, il continue à jouer positivement tout au long des premières années de vie active. C'est ainsi que dans les trois populations, ce sont les diplômés du niveau le plus élevé (Niveau I) qui consolident significativement leurs positions sur les emplois de cadres (professions intermédiaires exclues). 72 % des jeunes originaires du Maghreb titulaires d'un diplôme de troisième cycle occupent un emploi de cadre à la date de l'enquête. Certes, cette proportion est inférieure de 4 et 8 points à celles des jeunes d'origine Sud européenne et française de même niveau ; il n'en demeure pas moins que la corrélation entre un niveau de diplôme très élevé et une position sociale supérieure reste forte, quelle que soit l'origine des diplômés.

2.3. Les facteurs de l'insertion : l'origine et le genre

On vient de voir que les jeunes hommes et femmes originaires du Maghreb ne connaissent pas un mode d'insertion équivalent à celui des jeunes aux parents nés en France et en Europe du Sud, bien que les emplois-jeunes freinent leur déclassement social. Pour tenter d'apprécier dans quelle mesure ce traitement inégal est lié au pays d'origine, il nous faut neutraliser les effets de structure susceptibles d'interférer sur les observations, c'est-à-dire raisonner « toutes choses égales par ailleurs ». Cette « égalisation » des situations, pour les besoins de l'analyse, sera réalisée soit par une régression logistique (modèle logit), soit par une régression linéaire, dans le but d'isoler les effets propres de chacune des variables introduites dans le modèle et de les ordonner. Le choix des variables explicatives est déterminé par le fait que, hormis le recours aux emplois-jeunes, elles sont susceptibles d'agir en amont de l'entrée de la vie active.

Dans l'analyse, sept situations caractéristiques de l'insertion professionnelle sont testées : la durée d'accès au premier emploi (en mois), la durée totale du chômage pour les jeunes l'ayant connu (en mois), la part du temps au chômage (nombre total de mois au chômage sur nombre total renseignés), la probabilité de chômage en mars 2001, la probabilité d'être en emploi précaire (absence de CDI) au moment de l'enquête (printemps 2001), le salaire au moment de l'interrogation et la probabilité d'être cadre ou profession supérieure en 2001.

Étant donné notre intérêt spécifique pour l'étude du devenir professionnel des sortants d'origine maghrébine, nous avons choisi, pour chaque niveau, de limiter l'analyse statistique aux diplômes et filières fréquentés par ces jeunes ; les jeunes aux parents nés en France étant en référence dans l'analyse. Dans ce but, nous avons construit quatre sous-populations¹²:

- Niveau IV sup. DEUG (Lettres, Sciences humaines, Droit, Économie, gestion),
- Niveau IV sup. BTS-DUT (tertiaire),
- Niveau III BTS-DUT (tertiaire),
- Niveau I & II licence, maîtrise, DEA, DESS, doctorat (Lettres, Sciences humaines, Droit, Économie, Gestion).

¹² Ces sous-populations sont similaires à celles que nous avons utilisées pour la même raison dans un article précédent (Frickey & Primon 2002).

Dans ces quatre strates, nous avons décidé d'étudier séparément les hommes et les femmes, afin de mettre en lumière des différences d'origine selon le genre. Pour étudier chacune de ces huit sous-populations, nous avons introduit dans le modèle les variables suivantes :

- Milieu social (le fait d'avoir un père ouvrier ; le fait d'avoir un père inactif),
- Région de résidence (le fait de résider dans la région parisienne),
- Type de baccalauréat (le fait de posséder un bac général),
- Age au bac (le fait d'avoir obtenu le bac en retard),
- Alternance (le fait d'avoir fait un stage en entreprise pendant les études supérieures)
- Emploi-jeune (le fait de bénéficier d'un emploi-jeune au moment de l'enquête)¹³

De plus, avec l'intention de tester l'effet des spécialités d'enseignement, nous avons ajouté des formations spécifiques. Pour les niveaux IV sup. et III BTS-DUT (tertiaire), nous avons introduit une distinction entre BTS et DUT. En ce qui concerne les niveaux IV sup. et I & II (Lettres, Sciences humaines, Droit, Économie, Gestion), nous avons comparé les formations de Droit/Économie/Gestion à celles de Lettres et Sciences humaines et, dans la sous-population de niveau I & II, nous avons opposé les titulaires d'une diplôme de 2^{ème} cycle universitaire (licence/maîtrise) à ceux d'un 3^{ème} cycle (DEA/DESS/Doctorat).

Nos modélisations confirment l'existence, déjà démontrée dans les parties II.1 et II.2, d'une insertion défavorable aux jeunes d'origine maghrébine. Mais les différences d'origine divisent plus fortement la population féminine que masculine. Les écarts entre les jeunes femmes originaires du Maghreb et celles d'origine française ou Sud européenne concernent surtout l'accès à l'emploi ; ce qui confirme nos résultats précédents. L'expérience du chômage (taux de chômage et part du temps au chômage) et la durée de recherche de l'emploi (durée moyenne d'accès à l'emploi) sont significativement plus élevées chez les jeunes femmes originaires du Maghreb. En effet, même lorsqu'on tient compte du niveau de formation, de la filière, du milieu social, de la région de résidence, du passé scolaire et de l'expérience professionnelle préalable des jeunes femmes, les inégalités dans l'accès à l'emploi persistent au détriment des étudiantes d'origine maghrébine (tableaux 15 à 17 en annexe). De plus, une fois en emploi, les jeunes femmes originaires du Maghreb occupent des postes plus précaires (voir aussi les parties II.2 et II.1). Lorsqu'elles ont atteint un niveau élevé d'études (niveaux II & I), de manière significative, elles accèdent moins aux positions d'encadrement et perçoivent des salaires moins élevés (Tableau 17). À ce niveau élevé d'études, il est non moins intéressant de noter que, même si leur situation est plus favorable que celle des jeunes femmes d'origine maghrébine, les femmes originaires des pays d'Europe du Sud connaissent plus de difficultés pour accéder aux emplois de cadre et qu'elles ont des salaires moins élevés que les jeunes femmes originaires de France (Tableau 17).

¹³ Cette dernière variable a été introduite dans les modèles qui permettent d'analyser l'accès à l'emploi (durée moyenne d'accès à l'emploi, part du temps au chômage, probabilité de chômage en mars 2001), afin de tenir compte de la place des emplois-jeunes chez les jeunes d'origine maghrébine (voir précédemment).

En ce qui concerne les hommes, toutes choses étant égales par ailleurs, les inégalités entre les jeunes d'origine maghrébine et les deux autres groupes se limitent principalement à la précarité de l'emploi (Tableau 18). Ce résultat confirme les observations des parties II.1 et II.2 concernant le poids des emplois-jeunes parmi les postes occupés par ces anciens étudiants. En revanche, on relève dans nos modélisations peu de différences dans la durée de la recherche d'emploi et dans l'expérience du chômage entre les trois groupes.

Enfin, nos analyses soulignent que la région de résidence, et indirectement celle du marché du travail, lorsqu'elle se situe en Île-de-France plutôt qu'en province, concourt à diminuer le risque du chômage, la durée de recherche d'emploi, à accroître les chances d'avoir un emploi durable et à augmenter la probabilité d'occuper une position d'encadrement ou percevoir un revenu élevé. L'expérience du travail et de l'entreprise, et sans doute aussi les relations professionnelles que procure un stage effectué au cours de la formation initiale, augmente également les chances – toutes choses étant égales par ailleurs – de bénéficier d'un emploi durable (voir Tableaux 15 à 18).

En effet, la région d'emploi, le stage en entreprise au cours de la formation initiale, constituent autant d'éléments qui contribuent à améliorer l'insertion, mais qui ne suffisent cependant pas à éliminer les effets de l'appartenance à la population des jeunes issus de l'immigration maghrébine, particulièrement chez les jeunes femmes. Dans la population féminine, il est en effet remarquable que, malgré la prise en compte dans les modèles de variables comme le milieu social, le type de baccalauréat, la région d'emploi, et bien évidemment le niveau de formation et le type de filière, l'effet négatif d'une provenance des pays du Maghreb sur le parcours professionnel résiste.

Au vu de l'ensemble de ces résultats, et en admettant que tous les autres effets intégrés dans les modèles agissent indépendamment du pays d'origine (origine sociale, variables scolaires, région de résidence, etc.), on peut conclure qu'avec des caractéristiques sociales, scolaires, résidentielles semblables les inégalités de chances entre jeunes femmes originaires du Maghreb et les autres ne disparaissent pas.

Conclusion

En conclusion, il est utile de revenir sur l'impact des mesures pour l'emploi dans le déroulement et la saisie de l'insertion professionnelle après des études supérieures entre 1998 et 2001. La fin des années 1990 a été marquée par le développement des emplois-jeunes et nombreux sont les sortants du supérieur qui sont passés par ces dispositifs et qui ont bénéficié de ces contrats, notamment parmi les jeunes qui entrent dans la vie active sans autre diplôme que le baccalauréat. À la fin des études supérieures, ces contrats constituent indéniablement une aide pour la prise d'emploi, notamment dans le secteur public. À ce titre, les mesures pour l'emploi ont favorablement contribué à réduire la durée de chômage des jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur et dont les conditions d'insertion sont des plus mauvaises lorsqu'ils quittent les formations de DEUG, puisqu'ils mettent autant de temps à accéder au premier emploi que les bacheliers professionnels qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà du secondaire (Thomas 2003). Or, un jeune sur deux originaire du Maghreb et qui a suivi des études supérieures n'a pu franchir le cap de la première année ou du premier cycle et entre donc dans la vie active sans diplôme supérieur (46 %). Une fois sur le marché du travail, pour accéder au premier emploi, ces jeunes vont recourir, plus que les autres, aux mesures d'aide et aux emplois-jeunes (plutôt qu'aux contrats de qualification). Le fait qu'ils occupent fréquemment ces formes d'emploi et qu'ils restent dans ces dispositifs plus que les autres, même lorsque leur niveau d'études est des plus élevés (niveaux I et II), constitue un indice tout à fait tangible des obstacles spécifiques qu'ils rencontrent pour accéder directement à un emploi. Entre septembre 1998 et mars 2001, le développement de la part prise par les contrats emplois-jeunes laisse à penser que, pour les jeunes en question, ces postes s'apparentent de plus en plus à des emplois de « substitution » (Viprey 2002) plutôt qu'à des occupations transitoires et de transition qui débouchent sur des positions plus stables professionnellement.

Cette précarité des débuts dans la vie active concerne les jeunes hommes originaires du Maghreb qui sortent sans diplôme du premier cycle ou bien qui quittent les filières universitaires de Lettres/Sciences humaines ou de Droit/Économie/Gestion du niveau I et II, mais elle touche davantage encore la population féminine de même origine. Comme il est rappelé dans les dernières pages de ce document, c'est parmi les femmes que les différences d'origine sont les plus persistantes. Même lorsque les spécialités d'enseignement sont relativement proches, on observe que, toutes choses étant égales par ailleurs, ce sont les jeunes femmes issues de l'immigration d'Afrique du Nord qui demeurent le plus longtemps au chômage. En même temps, à tous les niveaux d'éducation supérieure, c'est la persistance de l'emploi précaire qui différencie constamment les conditions d'insertion de ces jeunes femmes de celles des autres. Trois ans après la fin des études, 45 % d'entre elles exercent sur un contrat temporaire et 20 % occupent toujours un emploi aidé. Un autre trait renforce la précarité des situations professionnelles et accroît l'inégalité entre elles et les anciennes étudiantes originaires par leurs parents de France ou des pays d'Europe du Sud : il s'agit du temps partiel. Tous ces éléments nous inclinent à penser qu'à l'entrée de la vie active ces jeunes femmes vivent une double inégalité : une inégalité de sexe et une inégalité à raison de leur origine.

Références bibliographiques

- Beaud S. (2002), *80 % d'une génération au bac...et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La découverte.
- Cadet *et al.* (2002), « Les emplois-jeunes de l'éducation nationale : un dispositif de transition professionnalisante », *Bref*, Céreq.
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- Frickey A. & Primon J.-L. (avec la collaboration de N. Marchal) (2002), « Jeunes issus de l'immigration : les diplômés de l'enseignement supérieur ne garantissent pas un égal accès au marché du travail », *Formation Emploi*, n° 79, pp. 31-49.
- Giret J.-F., Moullet S., Thomas G. (2003), *De l'enseignement supérieur à l'emploi. Les trois premières années de vie active de la « Génération 98 »*. Coll. Notes Emploi-Formation (NEF), n°1, Céreq.
- Glaude M. & Borrel M. (2002), « Les immigrés et leurs descendants sur le marché du travail : un regard statistique », in Hérain F. (coord.) *Immigration, marché du travail, intégration*, Commissariat général du Plan.
- Le Bras H. (1996) « Dé-chiffrer l'étranger », *MARS. Le monde arabe dans la recherche scientifique*, n°6, Institut du Monde Arabe.
- Menahem G. (1988), « L'activité professionnelle des mères a augmenté les chances de réussite de leurs enfants », *Économie et Statistique*, n° 211.
- Sayad A. (1996) « Entretien avec Abdelmalek Sayad » (Hassan Arfaoui), in *MARS. Le monde arabe dans la recherche scientifique*, n° 6, Institut du Monde Arabe.
- Silberman R. & Fournier-Méarelli I. (1997), « Enfants d'immigrés, trajectoires d'insertion et recours aux mesures d'aide à l'emploi », in Degenne A., Grelet Y., Lochet J.-F., Mansuy M., Werquin P. (dir.), *L'analyse longitudinale du marché du travail : les politiques d'emploi, IVèmes Journées d'études*, Documents n° 128, Céreq.
- Spire A. Merllié D. (1999) « La question des origines dans les statistiques en France. Les enjeux d'une controverse », *Le Mouvement social*, n°188.
- Tribalat M., (1995), *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.
- Thomas G. (2003) « Les jeunes qui sortent sans diplômes de l'enseignement supérieur. Parcours de formation et insertion professionnelle », *Bref*, n° 200, Céreq.
- Viprey M. (2002), *L'insertion des jeunes d'origine étrangère. Étude*. Section des Affaires Sociales, Conseil économique et social.

Tableau 15

ESTIMATION DE LA DURÉE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI, LA DURÉE TOTALE DU CHÔMAGE, LA PART DU CHÔMAGE ET LA PROBABILITÉ À OCCUPER UN EMPLOI PRÉCAIRE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE POUR LES FEMMES

Niveau IV sup. DEUG (Lettres, Sciences humaines, Droit, Économie, Gestion)

	Durée recherche emploi	Durée chômage	Part du chômage	Emploi précaire
Constant	5,189 (0,705)	7,641 (0,883)	0,117 (0,015)	0,178 (0,052)
Maghreb	2,167 (0,875)	4,152 (1,026)	0,057 (0,018)	0,547 (0,065)
Europe Sud	1,556 (0,921)	1,182 (1,219)	0,009 (0,01)	0,029 (0,069)
Ile de France	-2,171 (0,544)	-2,266 (0,751)	-0,058 (0,011)	-0,539 (0,041)
Père ouvrier	-2,502 (0,583)	-0,395 (0,757)	-0,034 (0,012)	-0,079 (0,043)
Père inactif	-0,065 (0,679)	0,929 (0,801)	0,034 (0,014)	-0,155 (0,087)
Droit/éco/gestion	0,883 (0,503)	-0,084 (0,602)	0,018 (0,01)	-0,305 (0,037)
Stage	-0,16 (0,519)	-0,38 (0,637)	-0,009 (0,011)	-0,395 (0,039)
Bac général	-0,93 (0,55)	0,074 (0,678)	-0,016 (0,011)	-0,302 (0,041)
Bac en retard	1,658 (0,481)	1,077 (0,599)	0,013 (0,01)	0,485 (0,036)
Emploi jeune	0,306 (0,606)	-1,311 (0,742)	-0,018 (0,013)	
N	1009	464	1009	1010

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ». Champ : France entière.

Note : en **gras** variable significative à 1 %, en **gras et italique** significative à 5 % et en *italique* significative à 10 %. Les erreurs types sont entre parenthèse.

- *Lecture : pour la sous-population de niveau IV sup. DEUG (Lettres, Sciences humaines, Droit, Économie, Gestion), toutes choses égales par ailleurs, par rapport à une jeune femme d'origine française, une jeune d'origine maghrébine a une durée de recherche d'emploi supérieure (coefficient de +2,167), une durée de chômage nettement plus élevée (+4,152) et une part plus importante de chômage dans le parcours d'insertion (+0,057). Les différences apparaissent aussi dans la probabilité d'occuper un emploi précaire au moment de l'enquête (+0,547). Les trois dernières estimations sont significatives à hauteur de 1 %.*

Tableau 16

ESTIMATION DE LA DURÉE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI, LA PROBABILITÉ D'ÊTRE AU CHÔMAGE ET À OCCUPER UN EMPLOI PRÉCAIRE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE POUR LES FEMMES
Niveau III BTS-DUT (tertiaire)

	Chômage	Durée recherche emploi	Emploi précaire
Constant	-4,044 (0,363)	4,071 (0,641)	-0,067 (0,087)
Maghreb	1,348 (0,187)	1,968 (0,505)	0,470 (0,064)
Europe Sud	-14,057 (407,5)	-0,299 (0,500)	-0,576 (0,077)
Ile de France	-1,166 (0,19)	-0,193 (0,258)	-0,641 (0,038)
Père ouvrier	-1,739 (0,255)	0,763 (0,267)	0,247 (0,035)
Père inactif	0,544 (0,146)	-0,029 (0,316)	0,083 (0,042)
BTS	-0,496 (0,121)	-0,194 (0,231)	0,020 (0,032)
Stage	-0,072 (0,346)	-0,973 (0,615)	-0,294 (0,084)
Bac général	-0,096 (0,119)	-0,074 (0,215)	-0,037 (0,029)
Bac en retard	0,634 (0,119)	-0,124 (0,211)	0,235 (0,028)
Emploi jeune		1,199 (0,388)	
N	1661	1669	1670

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ». Champ : France entière.

Note : en **gras** variable significative à 1 %, en **gras et italique** significative à 5 % et en *italique* significative à 10 %. Les erreurs types sont entre parenthèse.

- *Lecture : pour la sous-population de niveau III BTS-DUT (tertiaire), toutes choses égales par ailleurs, par rapport à une jeune femme d'origine française, une jeune d'origine maghrébine a une probabilité plus forte d'être au chômage au moment de l'enquête (coefficient de +1,348) et une durée de recherche d'emploi supérieure (+1,968). Les différences existent également dans la probabilité d'occuper un emploi précaire au moment de l'enquête (+0,470). Toutes ces estimations sont significatives à hauteur de 1 %.*

Tableau 17

ESTIMATION DE LA PART DU CHÔMAGE, DES REVENUS, LA PROBABILITÉ D'ÊTRE AU CHÔMAGE, À OCCUPER UN EMPLOI PRÉCAIRE ET À OCCUPER UN POSTE D'ENCADREMENT AU MOMENT DE L'ENQUÊTE POUR LES FEMMES
Niveaux I & II licence, maîtrise, DEA, DESS, doctorat (Lettres, Sciences humaines, Droit, Économie, Gestion)

	Chômage	Durée recherche emploi	Emploi précaire
Constant	-4,044 (0,363)	4,071 (0,641)	-0,067 (0,087)
Maghreb	1,348 (0,187)	1,968 (0,505)	0,470 (0,064)
Europe Sud	-14,057 (407,5)	-0,299 (0,500)	-0,576 (0,077)
Ile de France	-1,166 (0,19)	-0,193 (0,258)	-0,641 (0,038)
Père ouvrier	-1,739 (0,255)	0,763 (0,267)	0,247 (0,035)
Père inactif	0,544 (0,146)	-0,029 (0,316)	0,083 (0,042)
BTS	-0,496 (0,121)	-0,194 (0,231)	0,020 (0,032)
Stage	-0,072 (0,346)	-0,973 (0,615)	-0,294 (0,084)
Bac général	-0,096 (0,119)	-0,074 (0,215)	-0,037 (0,029)
Bac en retard	0,634 (0,119)	-0,124 (0,211)	0,235 (0,028)
Emploi jeune		1,199 (0,388)	
N	1661	1669	1670

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ». Champ : France entière.

Note : en **gras** variable significative à 1 %, en **gras et italique** significative à 5 % et en *italique* significative à 10 %. Les erreurs types sont entre parenthèse.

- *Lecture : pour la sous-population de niveaux I & II – licence, maîtrise, DEA, DESS, doctorat (Lettres, Sciences humaines, Droit, Économie, Gestion) –, toutes choses égales par ailleurs, par rapport à une jeune femme d'origine française, une jeune d'origine maghrébine a une probabilité plus forte d'être au chômage au moment de l'enquête (coefficient de +0,450) et une part plus importante en situation de chômage dans le parcours d'insertion (+0,030). Les différences apparaissent également dans la probabilité plus souvent d'occuper un emploi précaire au moment de l'enquête (+0,696), la probabilité moindre d'avoir un poste d'encadrement (-0,516) et un salaire moins important au moment de l'enquête (-118,87). Toutes ces estimations sont significatives à hauteur de 1 % sauf pour l'indicateur du part du chômage (significatif à 10 %) et de chômage (significatif à 5 %).*

Tableau 18

ESTIMATION DE LA PROBABILITÉ À OCCUPER UN EMPLOI PRÉCAIRE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE POUR
LES HOMMES

Niveau IV sup. DEUG Lettres, Sciences humaines, Droit, Économie, Gestion, Niveau IV sup.
BTS-DUT tertiaire, Niveau I & II licence, maîtrise, DEA, DESS, doctorat (Lettres, Sciences
humaines, Droit, Économie, Gestion)

	Chômage	Part du chômage	Emploi précaire	Cadre	Salaire
Constant	-17,744 (282,3)	0,073 (0,015)	-0,476 (0,070)	-0,388 (0,075)	1215,42 (44,88)
Maghreb	0,450 (0,223)	0,030 (0,016)	0,696 (0,070)	-0,516 (0,079)	-118,87 (47,07)
Europe Sud	0,315 (0,190)	-0,008 (0,014)	-0,155 (0,064)	-0,225 (0,070)	-73,04 (40,04)
Ile de France	-1,501 (0,168)	-0,036 (0,007)	-0,566 (0,032)	0,642 (0,032)	274,63 (20,10)
Père ouvrier	-0,008 (0,150)	0,010 (0,010)	-0,003 (0,045)	-0,151 (0,054)	-20,25 (29,78)
Père inactif	0,763 (0,111)	0,018 (0,008)	0,029 (0,037)	0,097 (0,040)	15,22 (24,00)
Droit/éco/gestion	-0,280 (0,114)	0,010 (0,006)	-0,692 (0,031)	0,253 (0,032)	220,47 (19,58)
Licence/Maîtrise	-0,325 (0,120)	-0,020 (0,007)	0,110 (0,033)	-1,563 (0,032)	-233,21 (20,87)
Stage	-0,853 (0,118)	0,006 (0,007)	-0,187 (0,032)	0,341 (0,034)	107,55 (20,51)
Bac général	14,541 (282,3)	0,028 (0,012)	0,098 (0,055)	0,113 (0,060)	68,69 (35,11)
Bac en retard	0,133 (0,116)	0,016 (0,007)	0,489 (0,032)	-0,337 (0,037)	-105,41 (21,68)
Emploi jeune		0,045 (0,011)			-253,26 (31,76)
N	2220	2226	2227	2227	2226

Source : Céreq, enquête « Génération 98 ». Champ : France entière.

Note : en **gras** variable significative à 1 %, en **gras et italique** significative à 5 % et en *italique* significative à 10 %. Les erreurs types sont entre parenthèse.

- *Lecture : Pour les trois sous-populations de niveau IV sup. DEUG (Lettres, Sciences humaines, Droit, Économie, Gestion), de niveau IV sup. BTS-DUT tertiaire, et de niveau I & II – licence, maîtrise, DEA, DESS, doctorat (Lettres, Sciences humaines, Droit, Économie, Gestion) –, toutes choses égales par ailleurs, par rapport à un jeune homme d'origine française, un jeune d'origine maghrébine a une probabilité plus forte d'être en emploi précaire au moment de l'enquête (coefficients pour les trois sous-populations de +0,287, +0,731 et +0,701). Toutes ces estimations sont significatives à hauteur de 1 %.*

Les Notes du
Céreq

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

www.cereq.fr

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02
Tél. 04 91 13 28 28
Fax 04 91 13 28 80

Imprimé par
Espace Imprimerie
Marseille

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2004

ISBN : 2-11-094334-3
ISSN : en cours

Prix : 10 €